

CHAPITRE 6

LE RÔLE DE LA FAUNE DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE : UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ ?

*Nathalie van Vliet, **Robert Nasi, ***Katharine Abernethy, †Christian Fargeot, ††Noëlle F. Kümpel, †††Anne-Marie Ndong Obiang, *Stéphane Ringuet

*Université de Copenhague, **CIFOR, ***Université de Stirling, †CIRAD, ††ZSL, †††ANPN, †TRAFFIC

Introduction

La viande provenant d'animaux sauvages terrestres ou semi-terrestres, dénommée « viande de brousse », est une importante source de protéines animales pour les populations des pays d'Afrique centrale, et une composante essentielle de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance dans les zones rurales. Des estimations sur la consommation de viande de brousse à travers le bassin du Congo vont de 1 million de tonnes (Wilkie & Carpenter, 1999) à 5 millions de tonnes (Fa *et al.*, 2003) et les taux d'exploitation de 23 à 897 kg/km²/an (Nasi *et al.*, 2008). Starkey (2004) a estimé qu'un total de 161 tonnes de viande de brousse était vendu annuellement sur cinq marchés au Gabon. De même, Fa *et al.* (1995) ont estimé que la quantité de viande de brousse vendue chaque année sur les deux principaux marchés de Guinée Équatoriale était de l'ordre de 178 tonnes. En 1995-96, un inventaire des quatre principaux marchés de Yaoundé, la capitale du Cameroun, a permis d'estimer les ventes de viande de brousse entre 840 et 1.080 tonnes par an (Bahuchet & Ioveva, 1999). Dans cette ville, Edderaï & Dame (2006) ont recensé 15 marchés et 145 restaurants et cafétérias vendant cette viande et assurant un emploi à 249 personnes. Fargeot & Dieval (2000) estiment que, à Bangui, capitale de la République Centrafricaine (RCA), la consommation annuelle de viande de brousse est de l'ordre de 9.500 tonnes. Dans leur article (en cours d'impression), van Vliet *et al.* font état de ventes annuelles de l'ordre de 271 tonnes à Kisangani, en République démocratique du Congo (RDC).

De nombreuses évaluations de la pérennité de la faune des forêts tropicales de cette région d'Afrique ont mis l'accent sur la non-durabilité croissante de la chasse et les impacts écologiques qui y sont associés (Bennet & Robinson, 2000).



Photo 6.1 : Un potamochère (*Potamochoerus porcus*), surpris en quête de nourriture

Bien que les hommes pratiquent la chasse dans les forêts d'Afrique centrale depuis des millénaires, il existe plusieurs raisons pour lesquelles la chasse n'est pas une activité durable en tout lieu et pour toutes les espèces : (i) la demande croissante d'une population humaine en augmentation et le manque de sources de protéines alternatives acceptables, (ii) des méthodes de chasse et de commerce plus performantes, grâce à un accès plus facile aux zones peuplées par la faune et aux marchés, ainsi que des équipements de chasse plus efficaces et (iii) un approvisionnement croissant par les chasseurs, à cause de la pauvreté dans les zones rurales et d'un manque de moyens de subsistance alternatifs dans ces régions (Kümpel, 2006). En outre, les conflits ou l'insécurité au sein de la population civile, la mauvaise gouvernance, le manque de respect de l'ordre public et une application inadéquate des lois sont des facteurs qui contribuent également à cette situation. L'essor des industries extractives, telles que l'exploitation forestière et l'exploitation minière, en particulier dans les zones où celles-ci opèrent sans plans appropriés de gestion environnementale ou d'atténuation des impacts, a de nombreux effets sur la chasse et le commerce de la faune. Dans le cadre d'activités non réglementées, les entreprises, de manière directe, détruisent l'habitat essentiel

des animaux sauvages, perturbent leurs habitudes de migration et modifient leurs comportements et, de manière indirecte, favorisent la pratique de la chasse dans les zones reculées souvent non soumises aux traditions villageoises en construisant des routes et des campements qui permettent ou facilitent les déplacements des chasseurs, les échanges commerciaux et accroissent la demande locale (Thibault & Blaney, 2003 ; Poulsen *et al.*, 2009). La disparition des territoires et méthodes de chasse traditionnels (par exemple, les rotations de zones de chasse) permet un libre accès aux ressources fauniques et à leurs zones de concentration, avec des conséquences négatives pour la durabilité de la chasse (Kümpel *et al.*, 2010a).

L'exploitation excessive de la viande de brousse dans les forêts tropicales est un sujet de préoccupation pour les trois raisons suivantes :

- **Sécurité alimentaire et moyens de subsistance** : l'épuisement des ressources fauniques est intimement lié au problème de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance de nombreux habitants du bassin du Congo, étant donné que nombre d'entre eux vivant dans les forêts ou dépendant de celles-ci ont peu de sources de protéines et de revenus de substitution à leur portée. Ces populations dépendantes seraient affectées si ces ressources fauniques venaient à s'épuiser complètement ; elles souffriraient également en cas d'interdiction totale de la chasse et de son commerce si des solutions de rechange ne sont pas proposées.

- **Impacts écologiques** : des preuves sérieuses démontrent que l'intensité de la chasse constitue une menace réelle pour un grand nombre d'espèces animales vivant dans les forêts d'Afrique centrale. Au niveau local, la disparition d'espèces chassées est fréquente, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale étant particulièrement touchées. L'extinction d'espèces clés à cause de la chasse réduit la résilience de la forêt dans son ensemble en perturbant ses processus écologiques et évolutifs.
- **Santé et maladies infectieuses** : la viande de brousse est connue pour être un réservoir d'éléments pathogènes infectieux, y compris le VIH (qui provient du VIS ou Virus immunodéficientaire Simien), le virus Ebola et le virus de la variole du singe, mais nous ne comprenons toujours que peu de choses aux dynamiques de transfert de pareilles infections. Il est possible également que les risques d'infections parasitaires et bactériennes liés à la consommation de viande de brousse soient importants à cause des mauvaises conditions sanitaires pendant le transport et le stockage.

Malgré l'attention internationale croissante accordée au problème de la viande de brousse, les informations disponibles sur son exploitation et son commerce sont toujours incomplètes et la compréhension des interactions complexes entre ses aspects écologiques, socio-économiques et culturels reste limitée. Les études sur le terrain sont généralement spécifiques à un site ou à un pays, sans suivi ou coordination entre les zones et, dispersées dans des rapports jamais publiés ou des articles évalués par des pairs dont la compréhension n'est pas à la portée de tous. En conséquence, les gouvernements et les autres intervenants ne disposent pas d'informations objectives aux niveaux national et régional pour supporter leurs décisions de gestion. Un certain nombre d'accords-cadres et de forums politiques internationaux et régionaux appellent maintenant à passer à l'action. Depuis la 11^e Conférence des Parties organisée par la CITES (Convention sur le Commerce international des Espèces de Faune et de Flore sauvages menacées d'Extinction) en 2000, trois pays d'Afrique centrale, à savoir : le Cameroun, le Gabon et le Congo, ont développé ou ébauché des Plans d'Action nationaux de la CITES pour le suivi de la filière viande de brousse. De 2001 à 2005, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation) a apporté son soutien à l'élaboration de stratégies nationales relatives à la filière viande de brousse. La Décision IX/5 adoptée lors de la 9^e Conférence des Parties de la CDB (Convention

Photo 6.2 : Cases dans le campement Douengui. Base technique et barrière anti-braconnage de la Compagnie des Bois du Gabon



© Frédéric Sepulchre

sur la Diversité biologique) qui s'est tenue en 2008 sur le thème « La Biodiversité des Forêts », a vivement recommandé aux Parties d'examiner en priorité les principales menaces que l'homme fait courir à la diversité biologique des forêts, y compris l'exploitation non réglementée et non durable de la faune. Depuis 2008, l'Observatoire des Forêts d'Afrique centrale (OFAC), avec le soutien technique de TRAFFIC³⁶, a pour tâche d'intégrer les questions relatives à la faune et à la viande de brousse de manière plus explicite dans sa base de données, grâce à la mise en œuvre d'un Système de suivi de la filière Viande de Brousse en Afrique centrale (SYVBAC - encadré 6.1). La présente édition de l'État des Forêts innove en incluant un chapitre spécifiquement consacré à la viande de brousse. En guise d'introduction à ce sujet, ce chapitre a pour objet de présenter une synthèse des informations les plus pertinentes disponibles sur le bassin du Congo depuis le début des années 80. Nous commencerons par une description des espèces couramment chassées et vendues comme viande de brousse. En second lieu, nous nous concentrerons sur le rôle de cette viande dans la consommation et les revenus. Dans la troisième partie, nous analyserons les raisons à l'origine de la chasse de la viande de brousse, de son commerce et de sa consommation, particulièrement

dans des zones urbaines où l'on trouve d'autres sources de protéines. En conclusion, nous décrivons les impacts de cette chasse sur les populations fauniques et l'écosystème forestier en général.

³⁶TRAFFIC : *The wildlife trade monitoring network* (<http://www.traffic.org>)



Photo 6.3 : Les rivières africaines sont souvent riches en poissons

Encadré 6.1 : L'élaboration d'un Système de suivi de la filière viande de brousse en Afrique centrale (SYVBAC) : un processus participatif multi-acteurs coordonné par TRAFFIC

Nathalie van Vliet, Stéphane Ringuet

Université de Copenhague, TRAFFIC

Depuis 2008, TRAFFIC soutient un processus participatif réunissant un certain nombre d'acteurs clés dont le but est d'élaborer un Système de suivi de la filière Viande de Brousse en Afrique centrale (SYVBAC). Grâce à des indicateurs indirects, celui-ci fournira à intervalles réguliers une vue d'ensemble sur les tendances en matière d'exploitation et de commerce de la viande de brousse au niveau régional. Pour garantir sa durabilité sur le long terme, le SYVBAC fonctionnera sous la responsabilité de l'OFAC, avec l'appui technique de TRAFFIC pendant la phase de développement. TRAFFIC a organisé deux ateliers techniques à Douala (Cameroun), l'un en décembre 2008 et l'autre en février 2010. De plus, un atelier d'expertise technique de trois jours s'est tenu en juin 2010 à Libreville, au Gabon, pour aider le secteur privé à s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre du SYVBAC. Les acteurs impliqués dans le développement de ce système représentent l'ensemble des experts actifs dans six pays d'Afrique centrale (Cameroun, RCA, Congo, RDC, Guinée Équatoriale et Gabon). L'objectif global du SYVBAC est de produire les informations nécessaires à l'élaboration de politiques et de stratégies destinées à ramener le commerce de la viande de brousse à des niveaux durables. Les objectifs spécifiques de suivi concernent : (i) les niveaux et l'évolution de l'utilisation et du commerce de la viande de brousse au niveau régional, (ii) les facteurs qui influencent la consommation et le commerce de la viande de brousse, (iii) les impacts du commerce de la viande de brousse sur les espèces animales endémiques/rares/protégées, (iv) l'importance du commerce de la viande de brousse au niveau des économies nationales, de la réduction de la pauvreté, de l'alimentation et de la santé des populations humaines. En ce qui concerne les indicateurs rassemblés au niveau national, le SYVBAC mettra en place des partenariats avec des points focaux nationaux sur le sujet de la filière viande de brousse. À l'échelle du terrain (villages, villes, zones de chasse communautaires, zones de chasse sportive, concessions forestières/minières, zones protégées et zones tampons), le SYVBAC développera des partenariats avec des ONG, le secteur privé, les comités locaux de défense des animaux sauvages et les universités ou autres instituts scientifiques et techniques.

Les espèces couramment chassées et commercialisées

Pour le seul Gabon, 114 espèces connues ont été recensées dans les captures des chasseurs, auprès des ménages et sur les marchés. Ce chiffre est très élevé, en comparaison avec ceux des marchés d'Afrique de l'Ouest, région où la faune est déjà excessivement impactée. Les mammifères représentent la majorité des captures (environ 90 % des espèces connues), par rapport aux oiseaux (3 %) et aux reptiles (6 %).

Certains mammifères ne sont pas chassés avec la même fréquence. Les rongeurs et les ongulés représentent habituellement plus des deux tiers des carcasses vendues sur les marchés urbains

ou recensées dans les captures des chasseurs en Afrique centrale (tableau 6.1). Les espèces les plus fréquemment chassées sont celles dont le poids varie entre 2 et 22 kg, parmi lesquelles l'athérure (*Atherurus africanus*), le céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*) et le céphalophe rouge (autre *Cephalophus* spp.) qui représentent la majorité des prises dans la plupart des zones forestières. Le céphalophe bleu à lui seul peut représenter environ un tiers des captures (Kümpel, 2006 ; van Vliet, 2008). La présence d'autres espèces dépend des habitudes et pratiques locales ainsi que des techniques de chasse utilisées.

Tableau 6.1 : Taux de carcasses d'ongulés, primates, rongeurs et autres espèces recensées sur différents sites de chasse en Afrique centrale (%)

Pays	Site	Source	Ongulés	Primates	Rongeurs	Autres espèces
RDC	Forêt d'Ituri	Hart, 2000	60 - 95	5 - 40	1	1
Gabon	Makokou	Lahm, 1994	58	19	14	9
	Dibouka, Baniati	Starkey, 2004	51,3	10,6	31	
	Dibouka, Kouagna	Coad, 2007	27	8,3	48,7	
	Ntsiete	van Vliet, 2008	65	23,5	9	
Congo	Diba	Delvingt <i>et al.</i> , 2001	70	17	9	4
	Oleme	Gally & Jeanmart, 1996	62	38		
	Ndoki et Ngatongo	Auzel & Wilkie, 2000	81 - 87	11 - 16	2 - 3	
RCA	Dzanga-Sangha	Noss, 1995	77 - 86	0	11 - 12	2 - 12
Guinée Équatoriale	Bioko et Rio Muni	Fa <i>et al.</i> , 1995	36 - 43	23 - 25	31 - 37	2 - 4
	Sendje	Fa & Yuste, 2001	30	18	32	
	Sendje	Kümpel, 2006	35	16	43	
Cameroun	Dja	Dethier, 1995	88	3	5	4
	Ekim	Delvingt <i>et al.</i> , 2001	85	4	6	5
	Ekom	Ngnegueu & Fotso, 1996	87	1	6	6

La plupart des mammifères sauvages (70 %) chassés pour leur viande dans le bassin du Congo ne figurent pas dans la Liste rouge des Espèces menacées établie par l'UICN (voir encadré 3.2). Les taux moyens d'extraction des mammifères des forêts d'Afrique, calculés pour chaque catégorie de cette Liste rouge, indiquent que ce sont les espèces non menacées qui sont les plus chassées. Au Gabon, on a constaté que la viande de brousse provenait de 23 espèces en partie protégées et de 24 espèces totalement protégées. Toutefois, les espèces rares et vulnérables (par exemple : les grands singes, les éléphants, les okapis) représentent généralement une faible proportion (souvent moins de 5 %) du total des captures (Abernethy & Ndong Obiang, 2010 ; van Vliet *et al.*, 2010).

La nature des captures varie également en fonction des techniques de chasse utilisées, de la distance par rapport aux villages et du type de végétation. Dans le nord-est du Gabon, ce sont les forêts secondaires qui fournissent la plus grande diversité d'espèces (15 espèces chassées de façon régulière, notamment le céphalophe bleu, les rongeurs et les petits singes) par rapport à d'autres types de végétation (van Vliet & Nasi, 2008). Les rivières et les forêts en bordure de cours d'eau abritent des proies telles que les reptiles et les ongulés (principalement le chevrotain aquatique (*Hyemoschus aquaticus*) et le sitatunga (*Tragelaphus spekei*)). Dans les forêts matures, on trouve principalement des ongulés de taille moyenne, tels que les céphalophes rouges, les potamochères

ainsi que des petits singes. Les rongeurs et les petits ongulés (principalement le céphalophe bleu) prédominent dans les zones agricoles, tandis que les petits carnivores et les oiseaux se rencontrent surtout à proximité des routes. Différentes méthodes de chasse sont employées en fonction des espèces. Des armes à feu sont utilisées pour les animaux de plus grande taille et les espèces arboricoles (Kümpel, 2006 ; Coad, 2007 ; van Vliet, 2008) et, des pièges à collets pour les proies de

taille relativement plus petite et vivant au sol, ces pièges étant souvent utilisés pour la protection des parcelles agricoles. On constate des concordances fortes entre la distance par rapport à un village et, la taille des espèces chassées (Coad, 2007; van Vliet, 2008) ainsi que le nombre de captures par « effort de chasse » (Kümpel *et al.*, 2010a), ce qui suggère que la chasse a un impact sur la faune présente à proximité des zones de peuplement humain.

Le rôle de la viande de brousse dans le régime alimentaire et les revenus des habitants du bassin du Congo

Dans de nombreuses zones rurales d'Afrique centrale, la viande de brousse est la principale source de protéines animales disponible (bien que le poisson le soit en général également), moins chère que n'importe quelle viande provenant d'animaux domestiques. Même là où elle est plus chère que d'autres produits de substitution, elle est essentiellement une source de protéines « gratuite » car l'animal peut être capturé plutôt qu'acheté (Kümpel, 2006). À ce titre, elle joue un rôle essentiel dans le régime alimentaire de la population. Au sein des communautés rurales, sa

consommation apporte aux individus un grand nombre de calories, ainsi que des protéines essentielles et de la graisse. Dans les zones où la viande de brousse est utilisée pour satisfaire les besoins de subsistance de base, de nombreuses familles ont également recours à la chasse pour répondre à leur besoin d'argent à court terme (tableau 6.2). Pour les chasseurs, la distinction entre chasse de subsistance et chasse commerciale est souvent floue, étant donné que la viande de brousse contribue à la fois au régime alimentaire et aux revenus (Kümpel *et al.*, 2010b).

Tableau 6.2 : Utilisation de la viande de brousse dans diverses communautés

Pays	Consommée localement (%)	Vendue (%)	Source
RDC	10	90	de Merode <i>et al.</i> , 2003
RCA	27	73	Noss, 1995
	65	35	Delvingt <i>et al.</i> , 2001
Guinée Équatoriale	57	34	Fa & Yuste, 2001
	10	90	Kümpel, 2006
Gabon	41	59	Starkey, 2004
	60	40	van Vliet, 2008
	56	44	Carpaneto <i>et al.</i> , 2007
Cameroun	36	64	Wright & Priston, 2010
	44	56	Solly, 2004
	34	40	Delvingt <i>et al.</i> , 2001
	63	15	Takforyan, 2001
	59	28	Takforyan, 2001
	68	14	Dounias, 1999
Congo	28	68	Delvingt <i>et al.</i> , 2001
	42	54	Delvingt <i>et al.</i> , 2001
	45	35	Delvingt <i>et al.</i> , 2001

Remarque : le total est parfois inférieur à 100 % à cause des pertes et d'un usage indéterminé. Par ailleurs, les données proviennent de villages différents, ce qui explique la disparité des taux de consommation locale et de vente pour un même pays et une même source.



Photo 6.4 : Au retour de la chasse

Il est important de comprendre dans quelle mesure les populations rurales dépendent de la viande de brousse (pas seulement sur le plan de son utilisation) et, par conséquent, à quel point celles-ci souffriraient si cette ressource venait à s'épuiser (encadré 6.2). Un grand nombre de personnes dépendent des ressources fauniques qui représentent un appoint lorsqu'elles traversent des périodes difficiles (chômage, maladie d'un parent, perte de récolte,...) ou qui leur permettent d'obtenir des revenus supplémentaires pour des besoins spéciaux (par exemple : frais de scolarité, fêtes, funérailles) (Fa & Brown, 2009), ce « filet de sécurité » revêtant souvent une plus grande importance pour les membres plus vulnérables d'une communauté (Allebone-Webb, 2008 ; de Merode *et al.*, 2004). Les difficultés d'accès aux outils de chasse (fusils, câbles d'acier, cartouches) signifient que, dans certains cas, ce sont les ménages les plus aisés du village qui bénéficient le plus de la chasse (c'est le cas par exemple en RDC (de Merode *et al.*, 2004)). Cependant, la façon dont les revenus de la viande de brousse sont dépensés est un facteur important qui permet d'apprécier la capacité de celle-ci à réduire la pauvreté. Des études menées au Gabon, en Guinée Équatoriale et au Cameroun ont démontré que les revenus de la chasse ont tendance à ne pas être réinvestis dans le ménage mais plutôt dépensés pour des besoins non essentiels (Coad *et al.*, 2010 ; Kümpel *et al.*, 2010b ; Solly, 2004).

En optant pour une technique et une zone de chasse particulières, les chasseurs ciblent des espèces spécifiques avec l'intention, soit de les consommer, soit de les vendre (Coad *et al.*, 2010 ; van Vliet & Nasi, 2008). Ils choisissent souvent de vendre les espèces de plus grande taille (Abernethy & Ndong Obiang, 2010 ; Coad, 2007 ; Okouyi, 2006 ; Fa & Brown, 2009) ou celles préférées pour leur goût (van Vliet, 2008) et consomment les carcasses de moindre valeur commerciale, y compris celles qui sont pourries ou tabou (Kümpel, 2006). Ceci donne lieu à des distorsions potentiellement importantes entre les caractéristiques du marché et celles des captures destinées à une consommation locale. La pêche, là où elle est possible, constitue également une importante source de protéines et de revenus. Sa pratique implique souvent des coûts d'accès plus élevés que ceux de la chasse, dans la mesure où des filets ou un bateau sont nécessaires, mais elle peut remplacer la chasse en tant qu'activité principale dans les zones côtières ou en bordure de cours d'eau (Blaney, 2008 ; Abernethy & Ndong Obiang, 2010).

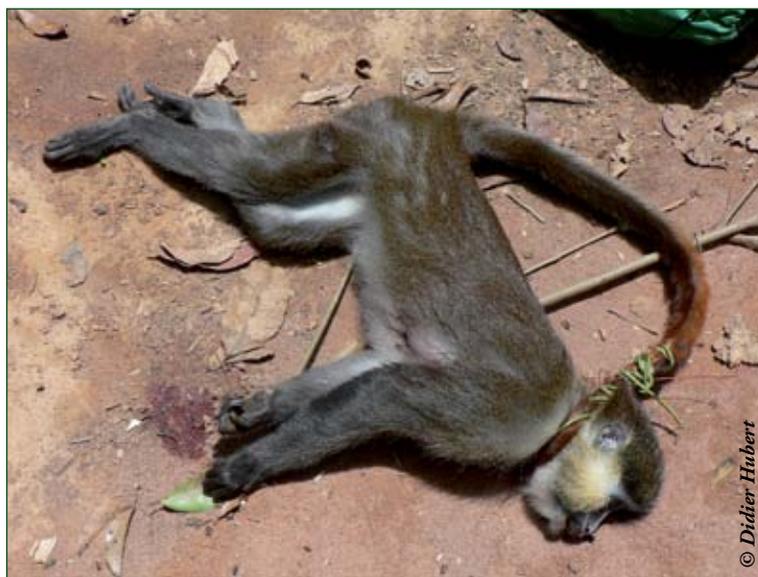


Photo 6.5 : Butin de chasse en RCA : un moustac (*Cercopithecus cephus*)

Encadré 6.2 : Le rôle de la viande de brousse dans les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations rurales en Guinée Équatoriale

Noelle F. Kümpel

ZSL

La viande de brousse est une ressource importante pour les populations rurales du bassin du Congo. Elle peut représenter, soit une source régulière de protéines ou de revenus, soit un filet de sécurité lorsqu'elles traversent une période difficile. Néanmoins, il est important de comprendre dans quelle mesure les populations rurales dépendent de cette viande de brousse, et que celles-ci souffriraient par conséquent si cette ressource venait à manquer. Une estimation de la consommation de la viande de brousse et de la dépendance à celle-ci, dans le contexte des moyens de subsistance et des ressources alimentaires de substitution disponibles, a été effectuée dans la partie continentale de la Guinée Équatoriale, un pays connaissant actuellement un développement économique spectaculaire. Pendant douze mois, des enquêtes de ménages et des entretiens avec des chasseurs ont été menés dans trois villages caractérisés par des combinaisons différentes d'accès au marché et à la forêt ; ils ont permis d'établir des comparaisons entre les communautés, les ménages et les individus.

Au niveau de la communauté, on a constaté que la viande de brousse était une source de revenus importante (près de 9 hommes sur 10 pratiquent la chasse), tandis que les plantes sauvages étaient plus importantes sur le plan de la consommation, en particulier dans les zones où un accès limité au marché faisait augmenter les prix des aliments de substitution importés. Au niveau du village, il est apparu que la viande de brousse représentait pour les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables une part de revenu et de production sensiblement plus importante, en grande partie à cause du manque de moyens de subsistance alternatifs, et ceci plus encore pendant la saison maigre. Les ménages plus pauvres étaient les moins à l'abri des pénuries alimentaires (avec des résultats plus élevés pour la rubrique « insécurité alimentaire ») et les moins à l'abri des pénuries de moyens de subsistance (avec moins de sources de revenus). À l'échelle de l'individu, les résultats ont montré que les revenus de la chasse profitaient davantage aux hommes et étaient moins susceptibles d'être réinvestis dans l'économie du ménage. Le revenu mensuel médian de la chasse représentait cependant moins de la moitié de celui d'un emploi correctement rémunéré.

La viande de brousse a une grande valeur, également en termes de revenus, pour toutes les communautés étudiées, ce qui laisse supposer qu'elle est une composante importante de l'économie rurale à travers le pays. La forêt et, en particulier l'accès aux marchés, ont été des facteurs importants dans l'élaboration de stratégies relatives aux moyens de subsistance. De manière critique, la viande de brousse s'est révélée être un élément important pour les ménages les plus pauvres, en particulier en tant que filet de sécurité lorsque ceux-ci traversent des périodes difficiles. Pour garantir la durabilité de la chasse de la viande de brousse, la politique doit tenir compte de la valeur réelle des forêts par rapport aux moyens de subsistance des populations qui y vivent, contrôler les échanges commerciaux, gérer l'accès aux forêts et les taux d'exploitation de la chasse, ainsi que promouvoir d'autres moyens de subsistance pour d'éventuels chasseurs ayant des objectifs commerciaux.

La chasse à des fins commerciales est probablement la raison première qui explique les niveaux croissants d'exploitation de la viande de brousse en Afrique centrale (Davies, 2002). Dans certains pays très urbanisés, tels que le Gabon, la consommation globale de viande de brousse peut être plus importante dans les villes que dans les campagnes car la densité de population y est plus élevée (Starkey, 2004), alors que la consommation par habitant en milieu rural est en moyenne 2 à 13 fois plus importante qu'en milieu urbain (Wilkie *et al.*, 2005). À partir des informations publiées pour chacun de ces milieux, il est difficile

d'évaluer avec précision la quantité de viande de brousse consommée par habitant, pour diverses raisons pratiques et méthodologiques. Toutefois, il est clair que le mode de consommation de cette viande dépend du type de consommateur, de ses ressources financières et de l'endroit où il vit. Ainsi, les chasseurs-cueilleurs mangent entre 50 et 216 grammes de viande par jour tandis que, de manière générale, les populations rurales (les cultivateurs ou les employés de sociétés d'exploitation forestière par exemple) et urbaines en consomment respectivement de 40 à 260 grammes et de 3 à 120 grammes par jour (tableau 6.3).

Tableau 6.3 : Consommation quotidienne moyenne de viande de brousse dans différentes communautés (g/jour)

Pays	Site	Chasseurs-cueilleurs	Population rurale	Population urbaine	Source
RDC	Ituri	160			Bailey & Peacock, 1988
	Ituri		120		Aunger, 1992
	Kiliwa		40		de Merode <i>et al.</i> , 2004
RCA	Mossapoula	50			Noss, 1995
	Ngotto		90		Delvingt <i>et al.</i> , 2001
	Bangui			39	Fargeot & Diéval, 2000
Cameroun	Campo	216	185		Bahuchet & Ioveva, 1999
	Campo	201	18 - 164		Koppert <i>et al.</i> , 1996
	Dja		75 - 164		Delvingt <i>et al.</i> , 2001
	Dja		171		Bahuchet & Ioveva, 1999
	Mbanjock			5	Bahuchet & Ioveva, 1999
Congo	Odzala		116 - 164		Delvingt <i>et al.</i> , 2001
Gabon	Libreville			3	Thibault & Blaney, 2003
	Libreville		50 - 260	20 - 120	Wilkie <i>et al.</i> , 2005
	Port-Gentil			8	Thibault & Blaney, 2003
	Oyem			24	Thibault & Blaney, 2003
	Makokou			39	Thibault & Blaney, 2003
	Gamba			94	Thibault & Blaney, 2003

Source : Adapté de Nasi *et al.*, 2008

La consommation de la viande de brousse dans les zones urbaines

Habituellement, les consommateurs urbains peuvent choisir entre plusieurs sources de protéines mais ils préfèrent la viande de brousse pour un certain nombre de raisons (par exemple : le coût ou le goût) qui diffèrent d'une région à l'autre. À Kisangani (RDC) et à Bangui (RCA - encadré 6.3), les consommateurs ont l'habitude d'acheter de la viande de brousse car c'est la catégorie de viande qui est, soit la moins chère, soit la plus facile à trouver, même si ce n'est pas nécessairement celle qu'ils préfèrent (van Vliet *et al.*, 2010 ; Fargeot, 2010). En RCA, les familles urbaines les plus pauvres achètent souvent de la viande de brousse fumée provenant en général des espèces les moins chères, car elle est la source de protéines la plus facile à trouver et la moins onéreuse, et la consomment quotidiennement en très petites quantités (Fargeot, 2010). Dans d'autres villes d'Afrique centrale, la viande de brousse figure parmi les sources de protéines les plus chères. Pour les familles les plus riches vivant à Libreville ou à Yaoundé, le choix de la consommation de viande de brousse ne dépend pas uniquement de sa disponibilité et de son prix. Dans les cités urbaines du Gabon, les ménages les plus riches consomment moins de viande de brousse

par personne et par jour que les ménages les plus pauvres mais, étant moins sensibles aux prix, ils choisissent souvent de la viande de brousse fraîche (plutôt que fumée) ainsi que des espèces plus chères (porc-épic, potamochère (*Potamochoerus porcus*) ou python) (Knights, 2008). Schenk *et al.* (2006) ont analysé les choix des consommateurs gabonais en matière de goût. Ils ont constaté que ceux-ci faisaient une distinction entre les différentes espèces de viande de brousse et que, pour eux, la faune ne pouvait pas être considérée comme une ressource alimentaire générique. Dans les villes de Guinée Équatoriale, les types d'aliments préférés sont les poissons frais ou la viande de brousse fraîche, le vivaneau rouge (*Lutjanus campechanus*), le porc-épic et le céphalophe bleu, tandis que le maquereau, le poulet et le porc congelés sont les trois denrées les plus consommées à cause de leur moindre prix (Kümpel, 2006). Le prix de la viande de brousse, en comparaison avec d'autres sources de protéines, a une influence sur sa consommation. Wilkie *et al.* (2005) ont établi que les variations de prix du poisson ont une incidence sur la consommation de la viande de brousse dans les régions où ces deux aliments sont des produits de substitution.



Photo 6.6 : Python africain lové sur un tronc d'arbre dans le Parc de Loango au Gabon

Encadré 6.3 : Analyse de la consommation de viande de brousse à Bangui

Christian Fargeot

CIRAD

Une enquête, réalisée en mars 2008 auprès de 1.000 ménages de l'agglomération de Bangui, capitale de la RCA, a permis d'étudier les déterminants de la consommation de la viande de brousse en milieu urbain centrafricain et le poids économique de cette filière.

L'analyse des achats de protéines des ménages fait apparaître l'importance du bœuf (40 % des achats), suivi par le poisson (24 %), puis par la viande de brousse (22 %) ; la viande boucanée (17 %) étant nettement plus consommée que la viande de brousse fraîche (5 %).

Sur le plan religieux, seuls les musulmans, avec un interdit très fort et, dans une moindre mesure, les Témoins de Jéhovah, ne mangent pas de viande de brousse. Sur le plan ethnique, les Foulbés très majoritairement islamisés, excluent cette viande de leur alimentation. Toutes les autres religions ou ethnies centrafricaines en sont de grandes consommatrices.

Cette consommation est directement liée au pouvoir d'achat des ménages. Les riches achètent plus de viande de brousse que les pauvres. Cependant, la part relative de la viande de brousse dans les achats protéiques est plus forte chez les pauvres pour qui cette viande, surtout boucanée, est essentielle dans l'équilibre de la ration alimentaire. Ce phénomène peut s'expliquer par le prix relatif, exprimé en poids de biomasse fraîche, des différentes protéines : les produits boucanés (chenilles, poisson et viande de brousse) sont nettement moins chers que les produits frais.

Selon les données de l'enquête, la consommation annuelle de viande de brousse à Bangui est de l'ordre de 8.000 tonnes de biomasse fraîche, avec une moyenne de 10 kg de biomasse animale sauvage consommée par personne et par an. La valeur totale de la viande de brousse consommée par an à Bangui est estimée à 8,3 milliards CFA (16 millions \$), soit environ 1,2 % du PIB centrafricain.

Parallèlement aux facteurs économiques qui influencent la demande de viande de brousse, des facteurs culturels permettent également d'en comprendre les habitudes de consommation. East *et al.* (2005) ont utilisé une étude de consommation et de préférences à Bata, en Guinée Équatoriale, pour démontrer que, mis à part les revenus, l'appartenance ethnique et la nationalité sont des déterminants majeurs de la consommation de viande de brousse. À Bata (Guinée Équatoriale) et à Bangui (RCA), ce sont plutôt des musulmans originaires des pays voisins qui achètent de la viande fraîche provenant d'animaux domestiques, tandis que les consommateurs de viande de brousse appartiennent le plus souvent à des groupes ethniques locaux (East *et al.*, 2005 ; Fargeot, 2010). En Guinée Équatoriale, les consommateurs préfèrent la viande (pas seulement la viande de brousse) ou le poisson frais plutôt que congelés, en évoquant souvent des raisons de santé. Certains auteurs ont également démontré qu'une préférence culturelle pour la viande de brousse incite les consommateurs à payer des prix élevés pour se la procurer (Bahuchet & Ioveva, 1999 ; Trefon & de Maret, 1999). Par exemple, King (1994) avance que dans les zones urbaines occidentales du Cameroun, le niveau de consommation semble principalement influencé par la préférence ou le goût plutôt que par un manque de produits de substitution. On trouve habituellement du poulet, du bœuf, du porc et du poisson dans les restaurants urbains et dans les étals de rue à des prix inférieurs à celui de la viande

de brousse. Au Gabon, l'habitude du goût de la viande de brousse, acquise depuis l'enfance, est clairement un facteur clé qui détermine la préférence pour celle-ci (Starkey, 2004). Dans ce pays, cette viande est associée au village, aux rituels et aux cérémonies, telles celles de circoncision (Angoué *et al.*, 2000 ; van Vliet & Nasi, 2008). Le rôle traditionnel de la viande de brousse a également été démontré en Guinée Équatoriale, où on attribue des propriétés magiques ou médicinales à certaines espèces, ce qui fait augmenter leur valeur, d'autres étant considérées comme tabous (Kümpel, 2006). Les tabous associés à certains aliments sont répandus dans diverses régions d'Afrique centrale (Okouyi, 2006 ; van Vliet & Mbazza, 2011). Ils peuvent être spécifiques à une tribu, un clan, une famille ou un individu, et être liés à la chasse de même qu'à la consommation. Ces tabous n'entraînent pas nécessairement une diminution de la fréquence de chasse d'une espèce (particulièrement quand des méthodes de chasse non spécifiques sont utilisées) mais bien une baisse de sa valeur marchande. Par exemple, il peut arriver que des céphalophes à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*) soient chassés par accident dans des villages près de Makokou mais leur viande n'est jamais consommée par les jeunes gens du village ni vendue sur le marché de viande de brousse local (Okouyi, 2006 ; van Vliet, 2008). Toutefois, des tabous locaux peuvent être mis de côté lorsque le commerce de cette viande vers d'autres régions ou tribus est possible (par exemple, le commerce des singes en Guinée Équatoriale (Kümpel, 2006)).



Photo 6.7 : Les chasseurs séjournent parfois plusieurs jours en forêt où ils installent des campements de fortune

Les impacts écologiques à long terme de la chasse

Les impacts sur les populations fauniques

Des données récoltées dans diverses régions d'Afrique signalent d'importantes diminutions des densités de mammifères dans les sites où la chasse n'est pas pratiquée et dans ceux où elle l'est : 13 à 42 % de diminution en RDC (Hart, 2000), 44 % en RCA (Noss, 2000) et 43 à 100 % au Gabon (Lahm, 1994 ; van Vliet, 2008). Étant donné que la pression de la chasse s'intensifie, les primates pourraient devenir près de dix fois moins nombreux (Oates *et al.*, 2000), et les populations de carnivores sont de leur côté également très affectées (Henschel *et al.*, 2009). Au Gabon, la chasse est également une cause majeure d'un déclin de 50 % en 20 ans constaté parmi les singes (Walsh *et al.*, 2003). Il est cependant diffi-

cile d'interpréter ces données car les informations sur l'influence des types d'habitats et les pressions cynégétiques antérieures ne sont souvent pas disponibles. Ainsi, des diminutions importantes de densités de mammifères sont plus susceptibles de survenir dans des zones auparavant épargnées par la chasse, que dans celles qui ont été exploitées par le passé. Des études de marché réalisées à Bioko, en Guinée Équatoriale (Fa *et al.*, 2005), ont également mis en avant le déclin rapide de la faune à la suite de périodes de chasse intensive. Le nombre total de carcasses a diminué de 23 % entre 1991 et 2005, tandis que les revenus de la chasse ont augmenté de 35 % et que la proportion de carcasses d'espèces plus petites, telles que les rongeurs et les

céphalophes bleus, a également augmenté (Fa *et al.*, 2005). Ceci suppose une diminution spectaculaire parmi les espèces de plus grande taille : les céphalophes d'Ogilby (*Cephalophus ogilbyi*) et les primates diurnes.

Les espèces sont touchées à des degrés divers par la pression de la chasse. En effet, certaines d'entre elles apparaissent comme très vulnérables, tandis que d'autres ne semblent relativement pas affectées. Les espèces de plus grande taille, à la longévité plus grande et ayant des taux d'accroissement de population intrinsèques faibles, telles que les grands primates, les grands carnivores, les éléphants (*Loxodonta africana*) et les céphalophes à dos jaune, sont moins résilients à la chasse que les espèces ayant à l'inverse des taux d'accroissement de population intrinsèques élevés, telles que les rongeurs et les céphalophes de petite taille et de taille moyenne. En Guinée Équatoriale, on a constaté que le colobe noir (*Colobus satanas*) était plus vulnérable en cas de chasse intensive (Kümpel *et al.*, 2008), peut-être parce qu'il est une cible facile à cause de sa relative inactivité et de sa grande taille (Brugiere, 1998). Dans les régions où des espèces de plus grande taille ont été particulièrement décimées, les espèces de petite taille et de taille moyenne peuvent se maintenir en quantités abondantes, ou même, voir leurs effectifs augmenter. Par exemple, le petit céphalophe bleu est beaucoup moins abondant dans les forêts reculées du Parc national d'Ivindo que dans les zones de chasse proches de Makokou où la couverture végétale est semblable. Par contre, les céphalophes rouges de plus grande taille tels que le céphalophe de Peter (*Cephalophus callipygus*) et le céphalophe à bande dorsale (*Cephalophus dorsalis*) sont moins nombreux ou même rares dans ces mêmes zones de chasse (van Vliet, 2008 ; van Vliet *et al.*, 2007). Cela peut s'expliquer par le fait que les espèces résilientes peuvent devenir encore plus nombreuses si leurs prédateurs sont chassés ; on parle alors de « compensation de densité-dépendance » (ou compensation déficitaire) (Peres & Dolman, 2000). On a également évoqué une compensation de densité-dépendance au sein des communautés de singes de la forêt de Korup (Cameroun) en relation avec des augmentations du nombre de singes hocheurs (*Cercopithecus nictitans*) dans des zones de chasse intensive (Linder, 2008).

Il est rare de pouvoir se procurer des informations sur la pyramide des âges des populations animales ainsi que des données démographiques comparées selon qu'elles concernent des zones de chasse ou des zones où celle-ci n'est pas pratiquée. Cependant, des études menées au Gabon



Photo 6.8 : Un touraco géant (*Corythaeola cristata*), prisé tant pour ses jolies plumes que pour le peu de chair qu'il offre

dans les années 80 (Dubost, 1980) ont permis de conclure que la chasse et le piégeage affectent le plus les jeunes chevrotaïns et céphalophes adultes, la tranche d'âge ayant le potentiel de reproduction le plus élevé. En RDC, Hart (2000) a constaté que les taux de dispersion du céphalophe étaient plus élevés dans une zone de chasse que dans une zone où celle-ci n'est pas pratiquée. Il en a conclu que cette dispersion pouvait contribuer de façon importante au maintien des populations de petits ongulés chassés. Selon la théorie des « sources-puits », la capacité de dispersion des espèces explique probablement aussi l'ampleur et le caractère localisé des captures sur le long terme, comme cela a été observé dans un système de chasse par rotations en Guinée Équatoriale (Kümpel *et al.*, 2010a). Des résultats récents provenant du Congo démontrent cependant que la pression de la chasse ne semble pas contribuer de manière importante à l'augmentation des taux de dispersion des animaux (Mockrin, 2009). Il est essentiel de développer une compréhension plus approfondie de la démographie des populations animales dans le contexte de la chasse, y compris de la dispersion, pour contribuer aux efforts de gestion de celle-ci.

Les impacts à long terme de la chasse sur les écosystèmes

La disparition d'animaux dans les écosystèmes forestiers perturbe les processus écologiques et évolutifs, en raison des modifications dans la composition des espèces et d'une probable diminution de la diversité biologique (Emmons, 1989 ; Redford, 1992). Les preuves les plus nombreuses à ce propos proviennent d'études de cas menées dans les néo-tropiques³⁷, tandis que peu d'études pertinentes menées dans le bassin du Congo sont disponibles. Prédire les influences à long terme de la chasse sur l'écosystème reste un enjeu énorme, mais ces études entreprises dans les forêts néo-tropicales démontrent déjà que des densités réduites de mammifères peuvent entraîner d'importantes modifications de l'écosystème et des effets en cascade sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Bien que chaque organisme contribue aux processus éco-systémiques, la nature et l'importance de la contribution de chaque espèce animale varie considérablement. La plupart des processus éco-systémiques sont régis par les activités combinées de plusieurs espèces. La régénération des végétaux (affectée par la disparition de certains pollinisateurs, disséminateurs de graines et prédateurs de graines), les réseaux trophiques (affectés par la disparition des prédateurs majeurs ou de leurs proies) et la diversité des végétaux (affectée par une modification des habitudes des herbivores ou une multiplication des parasites) sont quelques-uns des nombreux processus qui dépendent de la présence de la faune. Par conséquent, des activités telles que la chasse sont capables d'affecter, non seulement des espèces ciblées, mais l'écosystème de façon plus générale.

³⁷La zone néo-tropicale (tropiques du Nouveau Monde) correspond à la région Amérique latine/Antilles, à l'exception de la majeure partie du Mexique et des zones tempérées au sud du 23° parallèle.



Les « espèces clés », les « ingénieurs éco-systémiques » ou les organismes ayant une grande valeur à l'échelle d'une communauté sont des espèces ou des groupes dont la disparition devrait avoir un impact disproportionné sur l'écosystème par comparaison avec la disparition d'autres espèces. Étant donné que les chasseurs recherchent de préférence les grands animaux, qui figurent souvent parmi les espèces clés, la disparition de ceux-ci au niveau local provoque des changements spectaculaires dans les écosystèmes. Les grands prédateurs, comme les grands félins, les rapaces, les crocodiles, ont un impact sur la biodiversité parce qu'ils facilitent l'accès à des ressources que, sans eux, d'autres espèces pourraient difficilement trouver (par exemple : des charognes, des sites de reproduction sûrs) ou parce qu'ils initient une cascade trophique (Terborgh & Estes, 2010). La disparition de ces prédateurs au niveau local peut provoquer de grands changements au sein des populations d'animaux de proie ; leurs habitudes de broutage ou de pâturage peuvent changer de façon très importante, au point d'entraîner des modifications majeures de leur régime alimentaire ou un déclin de l'écosystème. Les éléphants et d'autres méga-herbivores peuvent modifier considérablement la structure et la composition de la végétation à travers leurs habitudes alimentaires (y compris le comportement herbivore différentiel et la dissémination des graines) ainsi que leurs déplacements dans la forêt (en détruisant un grand nombre de petits arbres). Leur influence semble avoir été positive dans certains cas (Goheen *et al.*, 2004) et négative dans d'autres (Guldmond & Van Aarde, 2008) mais il est certain qu'ils ont un impact important sur les dynamiques de la végétation. Les ongulés, tels que les cochons sauvages et les céphalophes, figurent parmi les disséminateurs ou prédateurs de graines les plus actifs et un changement significatif dans leur densité de population aura par conséquent un effet majeur sur la survie des semis et la régénération des forêts.

Photo 6.9 : Les rivières africaines offrent également des crustacés d'eau douce

Les activités d'extraction (incluant notamment la chasse) menées par l'homme dans les forêts tropicales sont, par conséquent, des processus perturbateurs pouvant avoir un grand nombre d'effets dont certains sont encore mal connus. Ceux-ci vont à leur tour avoir des conséquences plus ou moins significatives sur le fonctionnement global, la structure et la composition de l'écosystème. Étant donné que tous ces processus et fonctions ont une influence sur la résilience de la forêt, il est très probable que celle-ci soit affectée par l'appauvrissement de la diversité biologique en relation avec les impacts directs et indirects de la défaune (Thomson *et al.*, 2009).

Conclusions

La pression croissante de la chasse a des effets tangibles sur la faune et est susceptible d'avoir des incidences à long terme sur les écosystèmes forestiers. Comme on peut s'y attendre, l'abondance et la composition des rassemblements de mammifères varient selon que l'on considère des zones de chasse ou des zones où celle-ci n'est pas pratiquée. Cependant, plusieurs espèces chassées peuvent devenir moins abondantes sans que cela implique nécessairement un problème de non-durabilité. Les espèces les plus résilientes sont souvent capables de s'adapter à la pression de la chasse, soit en modifiant leurs paramètres biologiques et leur écologie, soit en occupant la place laissée vide par les espèces les plus vulnérables. Malgré une exploitation intensive longue et ininterrompue, certaines espèces sauvages chassées pour leur viande continuent à prospérer dans des habitats naturels et modifiés. De nombreuses études démontrent que l'athérure et le céphalophe bleu sont très résilients à la chasse. Par conséquent, l'exploitation intensive d'une espèce ne devrait pas être systématiquement assimilée à l'extinction de celle-ci au niveau local. Par ailleurs, même si elles ne représentent pas un pourcentage élevé des prises des chasseurs, de nombreuses espèces vulnérables, telles que les éléphants et les grands singes, ont vu leurs effectifs décliner ou réduits dans certaines zones à cause de la chasse. De plus, les connaissances sont encore très limitées en ce qui concerne la majorité des autres espèces qui sont en partie ou totalement protégées en Afrique centrale. Les effets de la chasse sur ces espèces doivent être davantage étudiés, en mettant particulièrement l'accent sur les impacts à différents niveaux d'espace et de temps et en fonction des



différentes techniques de chasse utilisées, afin de fournir des informations objectives dans le cadre de la gestion durable de la faune.

La viande de brousse occupe une place essentielle dans l'alimentation et les moyens de subsistance des populations rurales et urbaines d'Afrique centrale. Cette viande a de multiples utilités pour les chasseurs et elle reste une source majeure de protéines et de revenus dans la plupart des zones rurales. La distinction entre chasse de subsistance et chasse commerciale est floue, en particulier dans les zones rurales bien intégrées dans l'économie monétaire, mais également parce que la viande de brousse est souvent la denrée commercialisable la plus précieuse pour les communautés vivant dans les zones reculées. Cependant, on manque encore de preuves empiriques précises concernant le rôle de cette viande dans l'économie des ménages vivant dans les zones rurales ainsi que dans la préservation de la sécurité alimentaire et des conditions de vie de diverses communautés dépendant de la forêt. Il importe de comprendre ces aspects afin de pouvoir formuler une réponse politique appropriée au problème de la viande de brousse pour améliorer les moyens de subsistance locaux et les écosystèmes forestiers.

L'intensification du commerce des zones rurales vers les zones urbaines est la cause principale de la non-durabilité de la chasse de la viande de brousse en Afrique centrale. Même lorsque les consommateurs urbains peuvent s'approvisionner en viande provenant d'animaux domestiques, la viande de brousse reste une composante majeure de leur alimentation. En effet, elle remplit de multiples fonctions en plus de celle purement ali-

Photo 6.10 : Pêcheurs au bord du lac Mai-Ndombé (RDC)

mentaire. Il existe des préférences d'ordre culturel, spirituel et gustatif qui l'emportent sur les prévisions et les types de comportements reproduits dans les modèles économiques. En outre, dans certaines cités urbaines, la viande de brousse reste la source de protéines la moins chère. Ainsi, avec l'urbanisation croissante des pays d'Afrique centrale, il n'existe aucune garantie que la demande de viande de brousse va diminuer. Les préférences sont cependant relativement variables et il n'existe en général pas de demande particulière pour des espèces protégées et vulnérables, les espèces les plus communes (telles que l'athérure ou le cricétome de forêt) étant souvent les plus appréciées pour leur goût ou leur valeur culturelle. Il existe donc un espoir pour la durabilité de ce commerce si celui-ci peut rester limité aux espèces les plus résilientes et être complété par la production et la vente de denrées de substitution acceptables (telles que la viande d'animaux domestiques et le poisson frais) dans des proportions adéquates. Toutefois, les raisons qui justifient la consommation de la viande de brousse étant complexes, il est nécessaire de bien connaître les préférences des consommateurs pour cette viande ainsi que pour les aliments de substitution avant de se lancer dans l'exploitation de sources de protéines alternatives. Étant donné la demande de consommation croissante provenant des popula-

tions urbaines en expansion en Afrique centrale, les campagnes de sensibilisation devraient déplacer leur cible des campagnes vers les villes en utilisant des approches et des messages innovants qui tiennent compte de la manière dont les populations d'Afrique centrale perçoivent le rôle de la faune. Dans le rapport de son Groupe de Liaison sur la Filière Viande de Brousse, la Convention sur la Diversité biologique (CDB) reconnaît que les politiques et les cadres juridiques existants relatifs à la chasse sont peu pratiques ou inapplicables, qu'ils proposent des démarches de mise en œuvre non réalistes et qu'ils ignorent la valeur économique et nutritionnelle de la viande de brousse (CDB, 2009). À ce titre, il est nécessaire de recourir à des approches pluridisciplinaires afin de combiner une meilleure connaissance de l'utilisation et du commerce de la viande de brousse, le renforcement des cadres légaux, l'apport de solutions alternatives en matière d'alimentation et de moyens de subsistance, ainsi que l'utilisation durable de la faune. Aucune de ces approches ne semble pouvoir à elle seule résoudre ce que l'on appelle « la crise de la filière viande de brousse », mais si elles sont combinées et intégrées dans des stratégies nationales et régionales solides, il sera possible de définir un cadre d'utilisation plus durable de la faune pour les besoins alimentaires des populations d'Afrique centrale.